

Extrait du site UGTG.org

url :À <http://ugtg.org/spip.php?article1488>

**Communiqué de L'UTV-UGTG À propos  
des mesures annoncées par Jacques Gillot  
sur le Transport : WI, UTV-UGTG TÀ&#8240;  
NI RÀ&#8240;ZON !!**

Date de parution : 29 novembre 1999

- Actualité -

Date de mise en ligne : jeudi 23 juin 2011

Mis À jour le : jeudi 23 juin 2011

---

UGTG.org

---

En 4 ans, le Conseil Général a aussi tué plus de 400 entreprises de Transport de Voyageurs. 400 entreprises et donc 400 entrepreneurs et leur famille mis à la rue et poussés à la mendicité, à l'occasion d'une soi-disante réorganisation du Transport Public de Voyageurs.

En mars 2007, sous prétexte de réorganisation du service public de Transport des Voyageurs, le Conseil Général demandait aux transporteurs individuels de se regrouper en sociétés, pour continuer de travailler sur le réseau dont il a la charge (toute la Guadeloupe sauf le Sud Basse-Terre). Près de 150 transporteurs acceptèrent ainsi de constituer 11 sociétés. Certains ont vendu leur véhicule et arrêté toute activité. D'autres vendant leur ligne à des Transporteurs mieux informés. Cela permettait à de nouveaux affairistes d'arriver en position majoritaire dans les nouvelles sociétés constituées, puisque ces sociétés sont créées sur la base 1 ligne = 1 action.

Résultat : La quasi-totalité de ces 11 groupements au bord du dépit de bilan ; des lignes se chevauchant, dont certaines en concurrence avec celles gérées par la Communauté du Sud Basse-Terre (CCSBT) ou avec celles du Syndicat du Petit Cul de Sac Marin (qui regroupe les communes de Pointe-à-Pitre, Abymes, Baie-Mahault, Gosier) ; certains actionnaires majoritaires prenant le contrôle des groupements et accaparant les recettes gagnées collectivement avec leur société, qu'ils n'ont d'ailleurs jamais arrêtées ; les rares clients se plaignant du manque de régularité du transport et des temps d'attente ; des bus continuant de se faire la course pour le bar à client...

Jodla, dans des déclarations successives, Jacques GILLOT, président du Conseil Général de Guadeloupe, affirme vouloir réorganiser la... réorganisation du transport interurbain de voyageurs. Ci-après, la réaction de l'UTV-UGTG.

## COMMUNIQUE de l'UTV-UGTG :

A propos des mesures annoncées par J. GILLOT sur le transport  
UTV-UGTG T&#8 NI RÉZON&#8 !!!

[l'UTV-UGTG](#) note, avec « satisfaction », la fulgurante volte-face du Conseil Général qui aurait enfin décidé de jouer pleinement son rôle d'**Autorité Organisatrice du Transport** et cela après [moult interpellations](#) de notre organisation syndicale. Jusqu'ici, face à la désorganisation « organisée » du Transport, Jacques GILLOT s'acharnait à nous répondre qu'il « ne pouvait interférer dans la gestion interne des groupements » au motif que c'était l'affaire privée ! **Sonj&#8 !!!**

Aussi, [l'UTV-UGTG](#) prend acte de la déclaration du Président du Conseil Général quant à l'organisation d'une table ronde sur le Transport, le lancement d'un second audit externe (organisationnel et financier), la prise en charge par le Conseil Général du financement de l'augmentation

de la tarification, le contrôle et la régulation des groupements qui ne respectent pas leurs engagements et le prolongement dâEuros"un an des conventions des marchés de transports scolaires existants.

**UTV-UGTG ka rÃ©tÃ© vÃ©yatif :**

[-] Quant à lâEuros"implication réelle du Conseil Général dans ce dossier car le transport est bel et bien un Service Public financé par des fonds publics, **lajan annou, GwadeloupÃ©yen !**

[-] Quant aux actions correctrices mises en place nous garantissant que ce ne seront pas les plus démunis, les mal-lotés (soi-disant « clandestins ») qui paieront à la place des **malfÃ©tÃ©** et que TOUS les laissés-pour-compte du Transport seront reconsidérés et/ou indemnisés justement.

[-] Quant au Respect de la Réglementation tant de la Loi dâEuros"Orientation du Transport Intérieur que du Droit du Travail et singulièrement sur lâEuros"application pleine et entière de la **Convention Collective du Transport** de la Guadeloupe dans toutes les entreprises.

[-] Quant à lâEuros"impartialité et lâEuros"équité dans le traitement des dossiers.

[-] Quant au respect des engagements signés le 04 Mars 2009 (Accord LKP) concernant notamment le droit au Travail et le droit à une indemnisation juste et équitable.

[LâEuros&#8482:UTV-UGTG](#) exige plus que jamais la mise en place dâEuros"un véritable service de transport public performant, accessible et sécurisé au bénéfice des Travailleurs, du Peuple et des Transporteurs de Guadeloupe.

**ANSANM NOU KA LITÃ0 ANSANM NOU KÃ0 GANNYÃ0,**

**JOU NOU KÃ0 MÃ0TÃ0 A JOUNOU PÃ0KÃ0 VWÃÆ JOU !!!**

Le Secrétaire Général de lâEuros"UTV-UGTG

R. LOLLIA

Lapwent 23/06/11